

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) – Les Lofts de Sainte-Lucie

Location saisonnière meublée – Séjours estivaux

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la location saisonnière d'un logement meublé à usage exclusif de villégiature. Cette location est consentie pour une durée déterminée et ne constitue en aucun cas la résidence principale du locataire au sens de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989.

Les présentes CGV définissent les conditions de réservation et de location des appartements à usage touristique proposés sur le site www.lesloftsdesaintelucie.com.

Chaque réservation est conclue **directement avec la société propriétaire du logement réservé.**

2. Désignation du logement

Le logement loué est décrit dans le contrat de location et/ou l'annonce de réservation.

Il comprend notamment :

- * Adresse complète du bien
- * Type de logement (appartement, maison, villa...)
- * Capacité maximale autorisée
- * Équipements et prestations incluses

Toute occupation dépassant la capacité maximale autorisée entraînera la résiliation immédiate du contrat sans remboursement

3. Réservation et confirmation

1. La réservation peut se faire via le site, par email ou par téléphone.
2. La réservation n'est considérée confirmée qu'après :
 - le paiement selon les modalités précisées (acompte ou total)
 - l'envoi d'une **confirmation ou contrat de réservation** par email
3. Le locataire doit vérifier les informations (logement, dates, tarifs) sur la confirmation

4. Prix et paiement

1. Les tarifs sont indiqués en euros (€), toutes taxes comprises sauf mention contraire.
2. Modalités de paiement : carte bancaire, virement, ou autre moyen indiqué lors de la réservation.
3. La réservation est effective après réception du paiement conformément aux conditions précisées dans la confirmation.

4. Certaines prestations peuvent faire l'objet d'un supplément et être soumises à d'éventuelles modifications sans préavis n'engageant en aucun cas la responsabilité des Lofts de Sainte-Lucie.

5. Dépôt de garantie / caution

1. Un dépôt de garantie pourra être demandé à l'arrivée.
2. Montant et modalités : mentionnés dans la confirmation de réservation.
3. Restitution : après vérification du logement et déduction éventuelle des dommages constatés.

6. Annulation et remboursement

1. L'annulation doit être notifiée par email ou courrier à la société propriétaire.

Annulation par le locataire

- **Séjour du 1er janvier au 12 juin :**
Annulation sans frais, possible jusqu'à **14 jours avant la date d'arrivée**.
Le solde du séjour est à régler **14 jours avant l'arrivée (J-14)**.
- **Séjour du 13 juin au 11 septembre :**
Annulation sans frais, possible jusqu'à **30 jours avant la date d'arrivée**.
Le solde du séjour est à régler **30 jours avant l'arrivée (J-30)**.
- **Séjour du 12 septembre au 31 décembre :**
Annulation sans frais, possible jusqu'à **14 jours avant la date d'arrivée**.
Le solde du séjour est à régler **14 jours avant l'arrivée (J-14)**.
- **Option tarifaire non annulable / non remboursable :**
Le règlement complet du séjour dès la réservation permet de profiter d'une **remise immédiate de 10 %**. Cette condition implique toutefois une réservation ferme, non annulable et non remboursable.

2. Annulation par le bailleur

En cas d'annulation par le bailleur, les sommes versées seront intégralement remboursées au locataire sans pouvoir prétendre à une indemnité supplémentaire.

3. Cas de force majeure : possibilité de report ou remboursement partiel selon accord entre les parties.

7. Durée de la location

La location est consentie pour une période déterminée précisée lors de la réservation.

Les heures d'arrivée et de départ sont indiquées dans le contrat ou l'annonce.

À l'échéance, le locataire s'engage à libérer les lieux sans délai. Aucune reconduction tacite n'est possible.

Les clefs et/ou la télécommande du portail d'accès à la résidence, perdues ou non rendues au départ du locataire feront l'objet d'une facturation dont le montant sera établie par un professionnel.

8. Obligations du locataire

- User paisiblement du logement
- Respecter le voisinage et le règlement intérieur
- Ne pas sous-louer ni céder le contrat sans accord écrit
- Maintenir le logement en bon état
- Ne pas dépasser la capacité maximale du logement.
- Respecter les règles spécifiques indiquées dans le contrat (animaux, fumeurs, etc.).

Les fêtes, événements ou nuisances sonores sont strictement interdits sauf autorisation écrite préalable.

9. Obligations du loueur

- Fournir un logement conforme à la description et aux photos.
- Assurer l'entretien et la sécurité des installations.

10. Responsabilité

- Le loueur n'est pas responsable des pertes ou vols d'objets personnels.
- La responsabilité du loueur ne peut être engagée pour des dommages résultant du non-respect des règles par le locataire.

11. Assurance

- Le locataire est invité à souscrire une assurance responsabilité civile séjour ou assurance villégiature couvrant les dommages pouvant survenir pendant la location.
- Le logement est assuré par le loueur pour les risques de base (incendie, dégâts, etc.).

12. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable en cas d'événement de force majeure rendant impossible l'exécution du contrat.

13. Données personnelles

Les informations collectées lors de la réservation sont utilisées uniquement pour la gestion du séjour et pour les obligations légales.

Conformément au RGPD, le locataire dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, en contactant lesloftsdesaintelucie@gmail.com

14. Médiation à la consommation

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le consommateur peut recourir gratuitement au service de médiation pour tout litige relatif à une réservation.

Le médiateur compétent pour Les Lofts de Sainte-Lucie est : **Médiation Tourisme et Voyage (MTV)**

- Site web : www.mtv.travel
- Email : contact@mediation-tourisme.fr
- Téléphone : 01 40 13 49 15

15. Droit applicable et juridiction compétente

- Les présentes CGV sont régies par le **droit français**.
- Tout litige sera soumis aux tribunaux français compétents.

16. Acceptation des CGV

La réservation vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

Ces conditions de vente sont modifiables à tout moment, et les conditions applicables sont celles en vigueur à la date où la réservation est effectuée.